

Paul BARBEROT

REPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité

Département de l'AIN — 1re Circonscription (BOURG-EN-BRESSE)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 5 MARS 1967

Centre Démocrate

Électrices, Électeurs,

Après plus de quatre années d'exercice d'un mandat que vous m'aviez confié, je vous dois des comptes. Je ne me déroberai pas : je vous les rendrai dans la presse et au cours de mes réunions, comme je l'ai déjà fait en visitant plusieurs fois toutes les communes de la circonscription.

En vous déclarant que je suis à nouveau candidat et que je sollicite vos suffrages, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez témoigné en 1962 en m'élisant votre représentant.

Je n'ai rien à retrancher à ce que je vous ai dit alors, à savoir : un homme seul ne peut rien, il faut travailler en équipe.

L'EQUIPE

Depuis les élections présidentielles, la candidature de Jean LECANUET a montré que la multiplicité des petits partis et leur dispersion ne constituaient pas un solide terrain d'entente. Sur le plan national, notre équipe a fait tout son possible pour élargir à droite et à gauche son audience. A quoi bon le cacher : cela ne plait pas à tout le monde ; cela ne plait pas au Parti Communiste qui désire ne trouver en face de lui qu'un seul concurrent : le libéralisme conservateur ; cela ne plait pas aux libéraux de toutes tendances qui désirent être les seuls à dicter leur volonté en faisant de l'anticommunisme.

Voici donc ma position au sein d'une équipe homogène, convaincue et disponible.

Que vais-je faire au Parlement ?

CONTACT PERMANENT

En 1962, je vous ai dit ceci : « Je veux être en contact avec « les grandes forces que sont les organisations syndicales, les « mouvements de jeunesse, les organismes ruraux, les associations « familiales ».

Ce contact humain dont je ne peux, ne pourrai me passer sera maintenu à la base par mes visites fréquentes et par mes permanences à Bourg. Il sera maintenu à Paris par la consolidation de l'amitié agissante avec les anciens et par l'arrivée des nouveaux.



Jean-Marie BEAUDET

Nous lutterons comme par le passé :

CONTRE L'ISOLEMENT DE LA FRANCE

Il faut maintenir la Paix, en premier lieu en Europe en évitant les risques de conflit sur ce continent souvent ruiné et épuisé par les guerres périodiques. Toutes les initiatives propres à rassembler ceux qui pensent comme nous, initiatives qui ont nom : Marché Com-

mun, C.E.C.A., Parlement Européen, jumelage des villes, politique commune, nous trouveront prêts.

CONTRE L'INSECURITE DE L'EMPLOI

Le Ve Plan prévoit que l'Etat n'intervient sur le marché du travail que si le pourcentage des chômeurs atteint 2,5 % de la population active.

Autant dire que le Ve Plan se désintéresse du problème.

Si des usines fusionnent entre elles ou se reconvertissent, il faut maitriser ces reconversions en veillant à ce que le niveau de l'emploi ne soit pas compromis.

D'autre part, si nous reconnaissons la valeur et la portée de la loi « d'orientation professionnelle et de formation », nous demanderons si les crédits d'équipement sont suffisants.

CONTRE L'ABANDON DES PERSONNES AGEES

Il faut éviter que ceux-ci soient obligés d'attendre les aumônes des communes pour vivre, en revalorisant les taux des allocations. Leurs enfants travaillent, ils ne refuseront jamais d'aider leurs parents. L'aide sociale n'est pas une faveur mais un droit.

CONTRE L'INSUFFISANCE DES LOGEMENTS

C'est excellent de voir l'initiative heureuse des investissements privés en faveur des logements, mais, dans un but de rentabilité, ces logements construits deviennent de plus en plus des logements à grand standing et, par conséquent, très chers. Il faut développer la construction de logements à loyer modéré. C'est rentable pour les Offices publics dans le présent et pour l'avenir.

POUR UNE POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Il est indispensable de diriger l'activité des jeunes gens de 14 à 17 ans qui ne reçoivent aucune formation autre que celle de l'enseignement du 1er degré.

Nous sommes pour la prolongation de la scolarisation jusqu'à 16 ans. Pour la rendre réalisable, il faudrait qu'une information plus poussée dans le sens de l'orientation professionnelle évite aux jeunes de 14 ans d'être jetés sur le marché du travail sans bagage.

POUR LA VALORISATION DE LA PROFESSION AGRICOLE

Par l'inventaire des besoins, car il n'est pas concevable qu'à notre ère de statistiques et de sondages inutiles, on en soit encore à tatonner en matières de besoins.

Ceci connu, il faudra aider le monde paysan, dûment informé, à obtenir un revenu équitable, dans des conditions de travail dignes de notre ère de progrès.

Il est indispensable que les travailleurs terriens se trouvent à parité avec les autres professions.

POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

Les artisans et commerçants assurent la satisfaction des besoins particuliers. Il convient de favoriser leurs entreprises tant sur le plan des plafonds, de la durée que du coût des crédits pour investissements, faire en sorte que la fiscalité ne nuise pas au développement de l'économie ou des métiers, assurer un régime vieillesse à l'échelon national.

Voici quelques uns des points sur lesquels nous ne transigerons pas, dans la mesure où le rôle du Parlement sera amené à se prononcer, et dans la mesure où les citoyens de ce pays voudront établir la Démocratie, la Justice et la Paix.

Paul BARBEROT

Entrepreneur

Vice-Président du Groupe Centre Démocratique à l'Assemblée Nationale

MAIRE de Bourg-en-Bresse

PRESIDENT de l'Association des Maires de l'Ain

DEPUTE SORTANT

REMPLAÇANT EVENTUEL :

Jean-Marie BEAUDET

Agriculteur

Conseiller Municipal de Laiz

Président des Organismes Départementaux de l'Habitat Rural

Imp. Gatheron Pont-de-Vaux